

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21-12-2012

**Absents :**

- Bruno MOSZKOWSKI
- Irène MARINI
- Marie VOULHOUX donne pouvoir à MURIELLE MARGUIN
- ERIC DIT donne pouvoir à Alain SAUREL.

**La séance a été précédée d'une commission environnement à laquelle ont été conviée l'association ASPEC et Alain GRILLAT représentant de la Chambre d'Agriculture.**

**Présents :** Claude RUMELHART, Jean Pierre NEHR, Alain GRILLAT

**La séance a été ouverte à 19h05.**

### 1-Réunion de la commission

#### **Présentation du PLU**

M.SAUREL, maire, a fait une présentation du projet de PLU.

Il a été procédé à l'examen du rapport de présentation, du projet d'aménagement et de développement durable, du zonage et du règlement.

L'étude en cours sur le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales a également été évoquée. Il en résulte que d'importants travaux devront être programmés sur quelques tronçons du réseau et en particulier dans le secteur dit de la "grande pompe" responsable de l'arrivée d'eaux claires parasites permanentes. M. RUMELHART a demandé qu'à l'occasion de ces travaux le contrôle des eaux de puits soit effectué.

M.RUMELHART a regretté de ne pas avoir été suffisamment associé à la procédure d'élaboration. Il a également regretté l'absence des chasseurs, des pêcheurs, des autres agriculteurs de la commune.

M. Le maire a indiqué que le PLU fera l'objet de deux réunions publiques au cours de début de l'année 2013.

#### **Demande d'électrification du chalet du lac de Chailloux :**

Les participants ont souhaité que ce chantier soit réalisé en souterrain et ont demandé l'engagement d'une action en justice à l'encontre du propriétaire pour construction illégale

#### **Marais de MONTBREZIEU**

Suite à la réunion organisée le par CREN, M. RUMELHART, au nom de l'association ASPEC, a fait un courrier à cet organisme regrettant que son association n'ait pas été invitée et faisant part de l'opposition de nombreux propriétaires au mode de gestion envisagé.

Le CREN, par message du 21/12/2012 s'est excusé d'avoir omis d'inviter l'association à cette réunion et organisera une nouvelle réunion avec ASPEC et les propriétaires opposés au projet.

#### **Enquête publique sur l'extension de la carrière de la BURBANCHE**

M. Le Maire a indiqué aux membres de la commission que le dossier était à leur disposition en mairie pour consultation et avis. Le conseil devra se prononcer avant 15/02/2013.

#### **Carrière de CONTREVOZ**

Une vive discussion s'est engagée sur la pose de clôture autour du périmètre de la carrière réhabilitée et transformée en prairie à moutons.

Les conseillers estiment dans leur ensemble que le chemin bordant cette prairie devrait être libre d'accès tandis que le président de l'association estime quant à lui qu'il faut clore l'accès de ce chemin tout en laissant des portillons d'accès pour les promeneurs.

Il propose la mise en place de filets électriques en présence des moutons pour éviter leur présence sur le chemin.

Les agriculteurs devront se rapprocher du propriétaire actuel du terrain, à savoir Granulats Rhône Alpes, qui seul peut décider du lieu d'implantation de cette clôture.

**2-Conseil Municipal : Le conseil s'est poursuivi par la suite**

**Devis GOUMAZ** : acceptation du devis pour changement des chéneaux du préau de l'école pour un montant de 3 717,29€ HT.

**Parcelles sans maître** : le conseil décide de mettre en œuvre la procédure d'acquisition des parcelles F 367; D 61 et F 25 actuellement inscrites au domaine des propriétaires inconnus.

**Achat de miroirs**: le conseil a décidé l'achat de miroirs pour sécuriser certaines intersections.

**Schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales :**

Suite au rapport du cabinet d'études le conseil décide d'inscrire en priorité les travaux concernant la source dite de la "grande pompe", les travaux à BOISSIEU, et les travaux sis Route la Bresse.

Ces travaux sont destinés à éliminer les eaux claires parasites sur ces secteurs constatés comme les plus importants.

-  
**La séance a été levée à 22h40**

**LE MAIRE**